

Section 2.—Géologie

L'Amérique du Nord comprend six principales régions naturelles: le Bouclier canadien, vaste étendue de roches antiques située principalement au Canada; les Plaines et les Basses terres intérieures, dont la plus grande partie s'étend à travers le centre du continent depuis le golfe du Mexique jusqu'à l'Océan Arctique; la région des Appalaches, située principalement aux États-Unis mais constituant également une importante partie de l'Est canadien; la région de la Cordillère, s'étendant tout le long de la côte ouest du continent; la Plaine côtière de l'Atlantique qui longe le littoral est des États-Unis, et la région Innuïtienne, ceinture montagneuse située dans l'Archipel Arctique. Le Canada comprend certaines parties de quatre de ces régions et toute la région Innuïtienne, mais aucune partie de la Plaine côtière de l'Atlantique.

Ces régions naturelles sont à la fois physiographiques et géologiques du fait que l'âge, le type et la structure des roches sous-jacentes déterminent la nature des terres de surface et le type et l'étendue des ressources dont l'homme a besoin pour sa subsistance et son progrès économique. C'est à cet aspect que s'attache la sous-section 1 de la section 1 consacrée aux principales caractéristiques physiques et économiques des provinces et des territoires. De brefs exposés des régions géologiques du Canada ainsi qu'un aperçu des phénomènes géologiques paraissent dans l'*Annuaire* de 1961, pp. 4-16, article résumé dans l'*Annuaire* de 1962, pp. 1-6. On obtiendra de plus amples renseignements en consultant *Geology and Economic Minerals of Canada* (\$2, y compris la carte 1045A) et *Prospecting in Canada*; ce dernier ouvrage contient des chapitres sur les principes de la géologie et sur les minéraux et les roches. On recommande aussi la *Carte géologique du Canada* (1045A, 50 cents) et *Les Principales régions minières du Canada* (900A). La carte 900A est révisée chaque année; toute personne résidant au Canada peut s'en procurer un exemplaire gratuitement, et les exemplaires supplémentaires coûtent 25 cents chacun. On peut obtenir ces publications en adressant sa demande au directeur de la Commission géologique du Canada*, ainsi que des listes de rapports et de cartes publiés par la Commission géologique du Canada sur des régions ou des sujets particuliers, pour chacune des dix provinces. Le ministère des Mines de chaque province fournit aussi d'autres publications.

PARTIE II.—RESSOURCES ET TERRES PUBLIQUES

Section 1.—Ressources

Le tableau 1 donne les renseignements disponibles à l'heure actuelle au sujet des vastes ressources terrestres du Canada et classe les terres en terres agricoles occupées, boisées et autres, ces dernières comprenant les terres urbaines, les tracés de route, l'herbe, la brousse et toutes les terres incultes telles que les muskegs, marais et terrains rocheux. Les relevés pédologiques qu'effectue le ministère de l'Agriculture permettront d'estimer l'étendue de terre arable que possède le Canada et, à mesure que seront terminés les inventaires poursuivis par les provinces, des renseignements supplémentaires concernant les terres non boisées mais impropres à l'agriculture seront disponibles. Le ministère des Forêts évalue à environ 48 p. 100 l'étendue des terres boisées du Canada et, selon le recensement de 1961, moins de 8 p. 100 des terres sont des terres agricoles occupées. Une grande partie des 1,603,821 milles carrés des «autres» terres se trouve dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest dont l'étendue terrestre est de 1,458,784 milles carrés; les terres agricoles occupées y sont pratiquement nulles, et on estime à 275,800 milles carrés la superficie des terres boisées.

* L'*Annuaire* de 1960 renferme (pp. 13-20) un article spécial sur l'histoire et les travaux actuels de la Commission géologique du Canada; on peut l'obtenir du directeur sous forme de tiré à part. On trouvera au chapitre des Mines et minéraux du présent volume un bref exposé des fonctions de la Commission (voir l'Index).